



Appareillage saillie
Blanc.
Solution en apparent



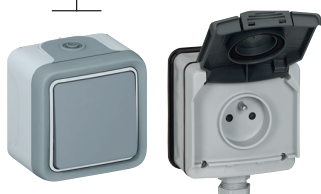
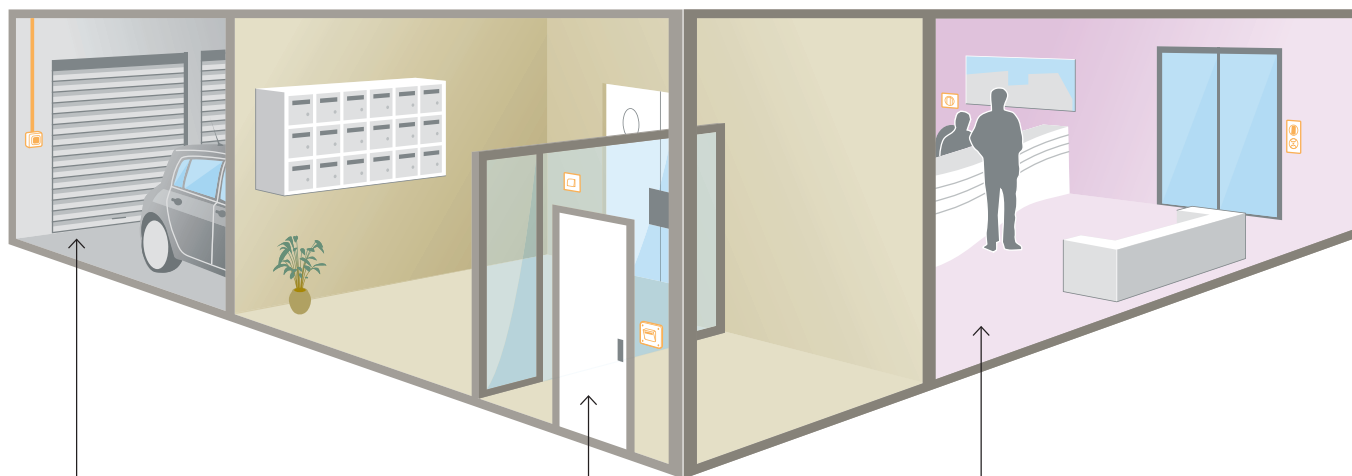
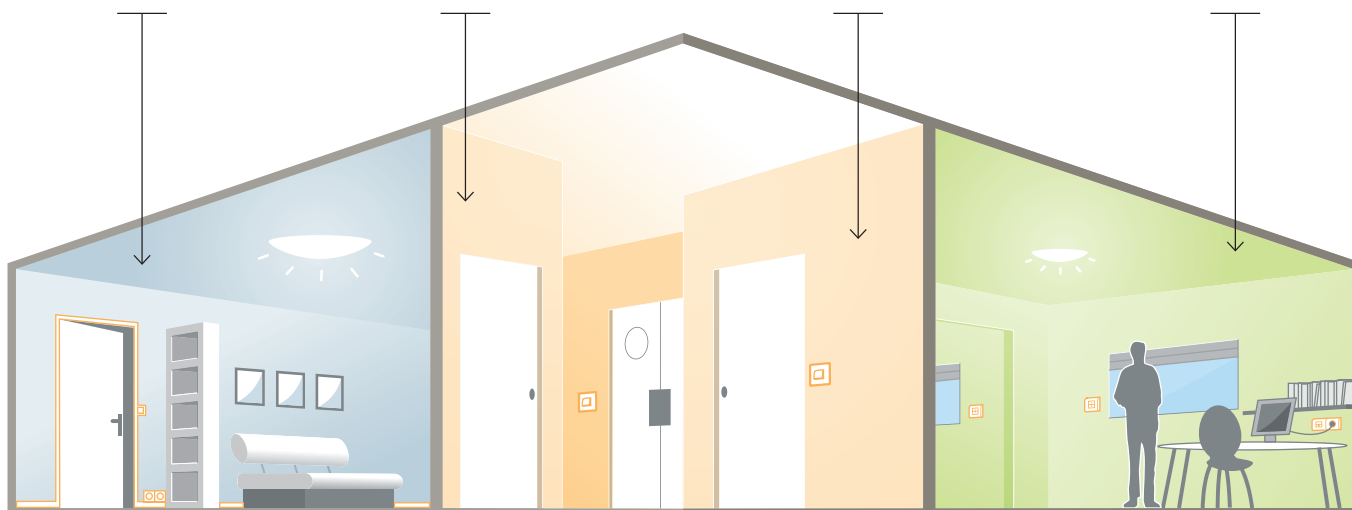
Neptune
Connexion directe sans outil
grâce aux bornes auto.
Appareillage monobloc



Programme Mosaic™
En neuf ou en rénovation pour lieux
de travail, goulotte à clippage direct,
autres supports d'installation



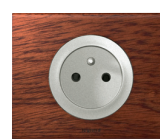
Boîtes Batibox™ Energy
Luttent efficacement
contre les infiltrations d'air



Plexo™ 55 ou 66
Appareillage étanche pour cave, garage...



Programme Soliroc™
IK 10, pour lieux à risques
ou sans surveillance.



Programme Céliane™
40 finitions au choix pour lieux d'accueil...



■ **Demandez les documents**
appareillage au 0810 48 48 48
(prix appel local)

APPAREILLAGES

• PROGRAMME CELIANE :

- Série décorative à composer à touches rondes.
- Destination : habitat/tertiaire.
- Fixations à griffe ou à vis.
- Pose en encastré.
- Support universelle Batibox, mécanisme 45 x 45.
- Finitions : 40 finitions, les Neutres, les Glacés, les Givrés, les Anodisés, le Cuir et le Bois, le Verre et la Porcelaine, les Corian, le Métal.
- Configurations horizontales et verticales possibles jusqu'à 4 postes.

• PROGRAMME MOSAIC :

- Série à composer à touches carrées.
- Destination : habitat/tertiaire.
- Fixations à griffes ou à vis.
- Pose en saillie ou en encastré.
- Support universelle Batibox, mécanisme 45 x 45.
- Coloris : blanc ou aluminium.
- 200 fonctions pour les applications courants forts et courants faibles.
- Configurations en modularité partielle ou complète en vertical et en horizontal.

• GAMME SAILLIE :

- Série saillie à touches carrées.

- Destination : pour la rénovation habitat.
- Mécanisme complet ou composable. Existe en version étroite.
- Coloris : blanc et bronze.
- Cadre 1 et 2 postes en composable.

• GAMME NEPTUNE :

- Série entrée de gamme monobloc à touches carrées.
- Fixations à griffes ou à vis.
- Pose en encastré.
- Coloris : blanc.

• PROGRAMME SOLIROC :

- Série antichoc à touche large.
- Destination : ERP, parkings, parties communes d'immeubles.
- IK 10 sur toute la gamme et IP 55 sur les principales fonctions.
- Fixations à griffe ou à vis.
- Support universelle Batibox.
- Pose en saillie ou en encastré.
- Plaque en alliage métallique, 1,2 ou 3 postes horizontales et verticales.

• GAMME PLEXO :

- Série étanche à touches larges.
- IP 55 – IK 07 ou IP 66 – IK 08.
- Mécanisme complet ou composable.
- Pose en saillie uniquement.
- Coloris : gris ou blanc.

Appareillages	Céliane Neutres : blanc Plaque réf.686 31		Mosaic Support réf.802 51 (2) Plaque réf.788 02 (3)	Saillie complet	Plexo Complet/Composable (5)	Neptune Fixation vis/griffes
	Mécanisme	Doigt ou enjoliveur	Mécanisme	Blanc	Gris	Blanc
Interrupteur	670 01	680 01	770 11	860 01		806 00
Va et vient	670 01	680 01	770 11	860 01	69711	806 01
Va et vient à voyant(1)	670 01	680 03	770 12	860 17	69713	806 03
Double va et vient	670 01(x2)	680 02	770 01(x2)	860 20	-	806 02
Poussoir	670 31	680 01	770 40	860 06	69720	806 05
Variateur	670 81	677 48	784 01	860 68	-	80614
Prise 2P	671 10	681 11	771 10	860 22	-	806 22
Prise 2P+T bornes auto	671 11	681 11	771 11	860 27	69731	806 30
Prise 2P+T à détrompage	671 14	livré	771 14	-	-	-
Prise téléphone 8 contacts	673 38	682 38	787 38	860 38	-	806 70
Prise TV simple	673 82	682 82	787 82	860 40	-	806 43
Prise TV – R	673 83	682 83	787 83	860 45	-	806 39
Prise TV – R – SAT	673 88	682 85	787 86	860 42	-	806 41
Prise RJ45 – FTP Cat.6	673 45	682 51	765 65	860 61	695 69	806 45
Prise RJ45 – STP Cat.6	673 46	682 54	765 66	860 47	-	806 46
Commande individuelle VR	676 01	677 49	770 26	860 10/13	-	806 17
Sortie de câble	671 81	68 141	775 51	860 57	69745	806 48
Carillon sonnerie 230V	675 41	682 01	766 42	-	-	806 47
Détecteur de gaz	882 17	-	-	-	695 92	-
Détecteur d'inondation	882 18	-	-	-	695 93	-
Centrale 3 directions	-	-	766 82 (4)	-	-	-

(1) Devient témoin ou lumineux avec voyants 676 66/676 67/676 68/676 65 - (2) Pour 1 module support réf.802 50 - (3) Pour 1 module plaque réf.788 01 - (4) Support réf. 802 59 et Plaque réf.788 03 pour centrale 3 directions et tableau de synthèse (3 modules) - (5) Prises de courant Plexo 66 avec volet IP 66 fiche engagée : réf.904 65.

BOÎTE POUR APPAREILLAGE : BATIBOX ENERGY

Boîtes d'encastrement pour cloisons sèches.

- Conforme à la norme NFEN 60670-1.
- Permet de réduire la facture énergétique.
- Étanchéité à l'air renforcée avec les entrées souples et enveloppantes pour conduits annelés.
- Volume du câblage optimum.
- Large collerette, étriers de fixation rétractables.
- Boîtes monopostes : 40 ou 50 mm de profondeur, boîtes multipostes : 40 mm de profondeur utilisation verticale ou horizontale.

INTERRUPTEURS CRÉPUSCULAIRES

Permettent l'allumage et l'extinction d'un circuit d'éclairage en fonction de la luminosité.

- **Type modulaire** : Livré avec cellule photoélectrique montée dans un boîtier Plexo étanche réf.69518.

LEXIC réf. 03723 - Standard

- Alimentation : 230V – 50Hz / Sortie : 5 A.
- 1200 W incandescent – 800 VA fluo compensé série.
- Temporisation : 45 s - Réglage de 0.5 à 2000 lux.

LEXIC réf. 03721 – Programmable (8 programmes)

- Alimentation : 230V – 50Hz / Sortie : 10 A.
- 1000 W en incandescence - 2000 VA fluo compensé série.
- Temporisation : 60 s.
- Réglage de 2 à 60 000 lux.
- Réserve de marche : 100 h.
- Capacité : 8 programmes (journalier/hebdomadaire).

• Type saillie :

PLEXO Composable IP55 réf. 69517 / 69617

- Ensemble monobloc avec cellule photoélectrique intégrée.
- 1400 W incandescent – 400 VA fluo.
- Réglage de 0.5 à 1500 lux.
- Coloris : blanc, gris.

DÉTECTEUR DE MOUVEMENT

Permet la commande automatique d'une source lumineuse par détection de mouvements dans sa zone de surveillance.

• **Détecteur à angle de détection 360° réf. 69740 / 488 98**

- Montage en extérieur.
- IP 55 – IK 04.
- 2000 W incandescent – 1000 VA fluorescent.
- Durée d'éclairement de 12 s à 16 minutes.
- Tête orientable, se démonte sans outil.
- Portée de 12 m, produit installé à 2.50 m de hauteur en position murale.
- Dimension : 90 x 91 mm diamètre : 91 mm.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Lieu de fabrication** : Limoges (87).
- **Distribution** : réseau national de grossistes en matériels électriques.
- **Assistance** : 17 agences en France ; conseillers projets et chantiers : 01 49 72 52 41.
- **S.A.V** : N° Service Relations Pro : 0 810 48 48 48.
- **Garantie** : 2 ans contre tout vice de matière première ou de fabrication pour tous les matériels.

ÉQUIPEMENTS DES LOCAUX:

- **MOULURES, PLINTHES ET GOULOTTES ÉLECTRIQUES EN PVC**
 - **DISPOSITIF DE CONNEXION POUR LUMINAIRE (DCL)**
 - **BOÎTES D'ENCASTREMENT ÉTANCHE À L'AIR**
 - **INTERRUPTEURS, PRISES DE COURANT ET DIVERSES**
 - **INTERRUPTEURS CRÉPUSCULAIRES**
 - **DÉTECTEURS DE MOUVEMENT**

PRÉSENTATION

La consultation visait principalement les systèmes de distribution électrique (moulures, plinthes, goulottes, DCL) et l'appareillage (interrupteurs, prises de courant, boutons-poussoirs, commandes diverses...).

CRITÈRES PARTICULIERS DE SÉLECTION

• Moulures, plinthes et goulottes en PVC:

La norme NF C 15-100 impose des plinthes et moulures avec protection continue sur tout le parcours des câbles électriques.

Les moulures, les plinthes et les goulottes font l'objet des normes NF C 68-104 et NF EN 50085-2-1 août 2007.

Les moulures, plinthes et goulottes devaient bénéficier de la marque **NF-USE « Conduits profilés et matériels analogues pour canalisations électriques »** et couvrir une gamme de tailles et de formes permettant de s'adapter au mieux au contexte d'emploi (principalement en réhabilitation).

• Dispositif de connexion pour luminaire (DCL):

La modification en juin 2001 du paragraphe 559.1.1 de la norme NF C 15-100 impose dans toutes les installations neuves ou en rénovation la connexion des luminaires sur les points de centre et appliques en attente de luminaire par un équipement DCL.

Ces boîtes et couvercles font l'objet d'une norme produit UTE C 61-390 de décembre 2000.

Ils devaient bénéficier de la marque **NF-USE « Appareillages Électriques »**.

• Boîtes d'encastrement étanches à l'air pour appareillage

Les boîtes étanches à l'air pour appareillages à encastrer sont spécialement étudiées pour lutter contre les infiltrations d'air non maîtrisées. Elles permettent un gain mesurable de réduction de la facture énergétique annuelle. Elles peuvent s'installer aussi bien en neuf qu'en rénovation bien qu'étant particulièrement adaptée aux maisons Basse Consommation et aux maisons passives.

Elles permettent de répondre aux exigences de la réglementation thermique RT 2005.

Ces boîtes ont des membranes élastiques étanches qui comportent des prédécoupes prévues pour des gaines de diamètre 16, 20 et 25 mm, chaque gaine ou câble est maintenu en place mais conserve une certaine souplesse pour adopter la position souhaitée. Certains modèles ont un système anti-rotation, des vis à triple filet pour un montage rapide, d'autres ont de larges collerettes renforcées et des étriers de fixation rétractables pour une parfaite tenue au bâti.

Ces produits doivent être conforme à la norme NF EN 60670-1.

• Interrupteurs, prises de courant et diverses:

Les interrupteurs relèvent des normes NF EN 60947-3 et NF EN 60669-1.

Les prises de courant, selon leur ampérage, font l'objet des normes NF EN 60309-1. Elles doivent être équipées d'une terre et d'obturateurs à éclipses, conformément à la norme NF C 15-100.

Les gammes proposées devaient répondre à trois besoins identifiés:

- gammes standard, pose encastrée,
- gammes à pose en saillie (pour réhabilitation),
- gammes de haut niveau (couleurs, esthétique).

Mais aussi des gammes complémentaires ont été retenues comme les gammes étanches et les gammes antichoc.

Ces dernières sont en métal et indémontable sans outil spécifique et doivent avoir un classement IK égale à 10.

Chaque gamme proposée devait bénéficier du droit d'usage de la marque **NF-USE Appareillages Électriques**.

• Interrupteurs crépusculaires:

Destinés à commander automatiquement l'éclairage en fonction de la luminosité, ces interrupteurs devaient posséder une cellule photoélectrique étanche (déportée ou intégrée).

• Détecteur de mouvement:

Le produit proposé permet de commander une source lumineuse dès qu'un corps en mouvement est détecté dans un périmètre donné. Tous les produits devaient intégrer une cellule photoélectrique permettant d'éviter les déclenchements intempestifs diurnes.

ÉQUIPEMENT DES LOCAUX	
FABRICANTS: SÉLECTION HABITAT 2010/11	
	Page
• ARNOULD	315
• LEGRAND	317
• PLANET-WATTHOM	319
• SCHNEIDER ELECTRIC	321

ÉQUIPEMENTS DES LOCAUX

MISE EN ŒUVRE

Les conditions d'emploi des appareils sont fixées par la NF C 15-100.

La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions du DTU 70-1 « Installations électriques des bâtiments à usage d'habitation, cahier des charges et cahier des clauses spéciales ».

ENTRETIEN

Il n'y a pas besoin d'entretien particulier sur ces produits.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

PEP (Profil Environnemental Produit) est normalisé par l'ISO 14040.

Les PEP concernent les matériels d'installation électrique et domotique destinés au bâtiment.

Le PEP est un outil de mesure des impacts environnementaux, il dresse le profil environnemental d'un produit pour connaître ses impacts sur l'environnement. Pour cela, il faut étudier préalablement les flux créés par les produits. Il faut prendre en compte les flux de matière et d'énergie entrants (matières premières, énergie) et sortants (rejets, déchets) nécessaires à la fabrication du produit. C'est donc un inventaire des substances qui composent le produit et de leurs impacts négatifs sur l'environnement. C'est un outil d'aide au choix dans le cadre d'une démarche de construction en qualité environnementale.

CONFORMITÉ ROHS

La Directive Européenne 2002/95/EC restreint l'utilisation de 6 substances pour la fabrication de certains types d'équipements électriques et électroniques.

- La conformité « RoHS » signifie que le pro-

duit ne contient aucune substance listée ci-dessous dans des concentrations supérieures au maximum autorisées par la Directive.

- Le produit peut être travaillé aux températures les plus hautes exigées par les processus de soudure sans plomb.

Substance / Concentration :

Plomb / 0,1%

Mercuré / 0,1%

Chrome Hexavalent / 0,1%

Polybromobiphényles (PBB) / 0,1%

Polybromodiphényléthers (PBDE) / 0,1%

Cadmium / 0,01%

GARANTIE

Tous ces produits sont garantis deux ans. 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES: (voir tableaux ci-après).

ÉQUIPEMENTS DES LOCAUX

BOÎTE D'ENCASTREMENT ÉTANCHE À L'AIR : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

BOITE D'ENCASTREMENT ÉTANCHE A L'AIR : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES																		
Fabricant	Produit	Rapport d'essais aérauliques du CSTB	Conforme à la norme NF EN 60670-1	Destination		Type de boîtes				Caractéristiques								Garantie 2 ans
				Maisons BBC	Maisons passives	Dimensions en mm (profondeur)	Simple	Double (montage vertical et horizontal)	Triple (montage vertical et horizontal)	Couleur	Pour appareils à vis	Pour appareils à griffe	Diamètre de perçage 67 mm	Membranes élastiques prédécoupées entrées multi-diamètres	Etriers de fixation rétractables	Système anti rotation	Larges collerettes	
LEGRAND	BATIBOX ENERGY		•	•	•	40	•	•	•	jaune	•		•	•	•		•	•
			•	•	•	50	•			jaune	•		•	•	•		•	•
SCHNEIDER	MULTIFIX AIR	•	•	•	•	40	•	•		verte	•	•	•	•		•	•	•
		•	•	•	•	50	•			verte	•	•	•	•		•	•	•

INTERRUPTEURS, SOCLES, PRISES DE COURANT : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

INTERRUPTEURS, SOCLES, PRISES DE COURANT : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES																							
Fabricant	Produit	Critères éliminatoires							Matériau				Pose		Fixation		Touche		Couleurs		Gamme complète	Garantie 2 ans	
		Conformité aux normes	Marque NF-USE	Interrupteurs		Prises de courant		Prises de courant de type à éclips	Polycarbonate	Urée formol	ABS	Acier	Aluminium	Encastré	En saillie	Vis/Griffes	Vis	Carée touche large	Classique carrée	Longue			Plaques / cadres
				Indice IP	Indice IK	Indice IP	Indice IK																
ARNOULD	Initia	•	•	41	4	41	4	•	•					•	•	•					blanc+ 26 finitions	•	•
	Club Force	•	•	55	10	55	10	capot			•			•	•	•		•			acier gris	•	•
	Espace	•	•	41	4	41	4	•	•					•	•	•		•			blanc satiné	•	•
	Profil 2	•	•	41	4	41	4	•	•					•		•		•			blanc satiné	•	•
	Light Bticino	•	•	41	4	41	4	•	•					•		•	•	•				23 finitions	•
LEGRAND	Saillie	•	•	31	4	41	4	•	•						•		•		•		blanc et bronze	•	•
	Neptune	•	•	31	4	41	4	•		•				•		•	•	•			blanc	•	•
	Mosaic	•	•	31	4	41	7	•	•					•	•	•	•	•			blanc + liseré (6 teintes)	•	•
	Plexo 66	•	•	66	8	66	8	•	•					•	•		•		•		blanc, gris clair ou anthracite	•	•
	Plexo 55	•	•	55	7	55	7	•	•					•	•		•		•		blanc, gris clair ou anthracite	•	•
	Soliroc	•	•	55	10	55	10	•	•			•		•	•	•	•	•			gris	•	•
	Céliane	•	•	31	4	41	4	•	•					•	•**	•	•		•		40 finitions	•	•
SCHNEIDER ELECTRIC	Alvaïs	•	•	33	2	31	2	•	•					•	•	•	•		•		5 aspects, 23 teintes	•	•
	Alcyon	•	•	20	2	20	2	•			•			•		•	•			•	blanc	•	•
	Alrea	•	•	20	2	20	2	•			•				•				•		blanc	•	•
	Sarel Mureva	•	•	55	7	55	7	•	•					•	•	•	•		•		gris/blanc	•	•
	Antivandale	•	•	3X	10	3X	10	•					•	•	•		•		•		argent	•	•

** avec cadre

SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

- DÉTECTEURS AUTONOMES AVERTISSEURS DE FUMÉE
- DÉTECTEURS AVERTISSEURS DE MONOXYDE DE CARBONE
- DÉTECTEURS ET COFFRETS DE SÉCURITÉ
- SYSTÈMES DE DÉTECTION INCENDIE
- ALARME INCENDIE TYPE 3 ET TYPE 4

PRÉSENTATION

La sélection concernait les produits et systèmes de sécurité incendie et d'alarmes techniques :

- les Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (D.A.A.F) et les Détecteurs Avertisseurs de Monoxyde de Carbone jouant un rôle de protection des personnes en cas d'incendie dans les logements,
- les détecteurs techniques jouant un rôle d'alarme technique vis-à-vis des biens et des personnes dans les bâtiments d'habitation,
- les détecteurs autonomes déclencheurs et leurs détecteurs associés qui constituent des systèmes de détection incendie (SDI),
- les équipements d'alarme de type 3 et de type 4 pour les SSI de catégories C, D et E.

• Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (D.A.A.F.)

La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 « visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation » a été adoptée et est parue au journal officiel le 10 mars 2010. Les détecteurs devront être installés dans les logements d'ici à 5 ans.

Cette loi indique que l'occupant d'un logement qu'il soit locataire ou propriétaire, devra installer dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé. Il veillera à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif. Toutefois les locations saisonnières, les foyers, les logements de fonction et les locations meublées, cette obligation incombe aux propriétaires non occupants. Dans tous les cas, l'occupant du logement doit notifier cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Les détecteurs de fumée doivent comporter le marquage CE et être conformes à la norme EN 14604.

Le décret et l'arrêté devraient sortir à l'automne 2010.

Ces détecteurs sont à usage domestique uniquement et se pose soit au plafond soit sur un mur. En cas de départ de fumée, la fumée pénètre dans la chambre d'analyse du détecteur qui déclenche une alarme et un bruit persistant et fort alertant les habitants.

Les détecteurs présentés au jury devaient être certifiés NF DAAF et conformes à la norme NF EN 14604.

• Détecteurs Avertisseurs de Monoxyde de Carbone

Un détecteur de monoxyde de carbone est destiné à avertir d'une accumulation de CO (monoxyde de carbone), permettant à l'occupant de réagir avant d'être exposé à un risque significatif. Le détecteur fonctionne par électrochimie : une réaction chimique au contact du CO provoque le passage d'un courant électrique qui déclenche une alarme.

Il existe deux types d'appareils :

- Détecteur Type A – il fournit une alarme visuelle et acoustique et une action d'exécution sous la forme d'un signal de sortie qui peut être utilisé pour actionner directement ou indirectement une ventilation ou un autre dispositif auxiliaire.

- Détecteur Type B – il fournit uniquement une alarme optique et acoustique.

Les détecteurs de monoxyde de carbone doivent être conformes à la norme NF EN 50291.

• Détecteurs et coffrets de sécurité

Ces appareils sont destinés à équiper des locaux techniques, locaux à poubelles ou des parties communes.

Les détecteurs présentés sont alimentés en très basse tension, disposés en applique et reliés à une centrale qui relaie l'information d'alarme, sur les plans visuels et sonores. Ces produits, issus de gammes d'appareillage présentent l'avantage de s'intégrer esthétiquement à un équipement classique de local.

Les coffrets de sécurité d'équipement de chaufferie permettent soit manuellement

soit à distance de mettre hors tension depuis l'extérieur des installations d'éclairage et de force motrice.

• Systèmes de détection incendie (SDI)

Les systèmes de détection incendie sont destinés à équiper des locaux techniques ou des parties communes.

Ils sont constitués de détecteurs et de déclencheurs manuels et électromagnétiques qui envoient, en cas de début d'incendie, des signaux à un détecteur automatique déclencheur (DAD). Ce dernier signale alors l'incendie (alerte ou alarme) et actionne les éventuels équipements de sécurité qui lui sont asservis.

• Les déclencheurs manuels

Ils déclenchent l'alarme après une pression sur la membrane du coffret.

Il doit être placé à chaque étage, à proximité des escaliers, au rez-de-chaussée et à proximité de chaque issue.

• Les détecteurs automatiques

Ils permettent la surveillance d'un bâtiment de façon automatique. Il existe différents types de détecteurs automatiques d'incendie :

- détecteurs de fumée (à principe ionique ou optique),

- détecteurs thermiques (thermostatiques ou thermovélocimétriques),

- détecteurs de flammes (sensibles aux UV).

Chaque type de détecteurs a des avantages et des inconvénients qui lui sont propres et qui sont liés au principe de fonctionnement. On veillera donc à choisir le type de détecteur en fonction de l'utilisation et du type de locaux à surveiller.

• Les diffuseurs sonores

Ils permettent d'avertir pour l'évacuation d'urgence.

Son émis conforme à la norme AFNOR NF S 32-001.

• Blocs autonomes d'alarme sonore manuels BAAS Ma et MaMe

SSI de catégorie C, D ou E.

Les systèmes d'alarme type 3 se composent d'un ou plusieurs BAAS reliés entre eux qui

SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS	
FABRICANTS : SÉLECTION HABITAT 2010/11	
	Page
• EI ELECTRONICS	339
• LEGRAND	317-341
• SCHNEIDER ELECTRIC	343

SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

peuvent gérer chacun une boucle de déclencheurs manuels. Les BAAS comportent chacun un diffuseur sonore et une batterie pour pouvoir fonctionner en cas de coupure de l'alimentation «secteur». Ils sont reliés entre eux de façon ce que lorsqu'un BAAS passe en position d'alarme, tous les autres se déclenchent également.

Les BAAS présentés au jury devaient bénéficier de la marque NF AEAS.

• Tableaux d'alarme incendie Type 4

SSI de catégorie D ou E.

Lors d'une alarme feu, les tableaux d'alarme type 4 permettent suite à un déclenchement manuel, de diffuser un signal sonore d'évacuation pendant 5 min au maximum et éventuellement d'un message enregistré. Doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61-936.

NORMALISATION ET CERTIFICATION

Normes relatives à la détection incendie :

- NF S 61-950 janvier 2004 : Matériel de détection incendie – Détecteurs linéaires de chaleur et multiponctuels de fumées et organes intermédiaires.
- NF S 61-961 septembre 2000 : Matériels de détection d'incendie – Détecteurs autonomes déclencheurs.
- NF EN 14604 Novembre 2005 : Dispositif d'alarme de fumée.
- NF EN 50291 Juillet 2010 : Appareils électriques pour la détection de monoxyde de carbone dans les locaux à usage domestique – Partie 1 : méthodes d'essais et prescriptions de performances.
- La marque NF DAAF atteste que les produits concernés sont conformes aux normes les concernant et certifie leurs caractéristiques (principe de diffusion ou de transmission de la lumière, type de montage, source d'alimentation, autonomie etc.)

Normes relatives aux Système Sécurité Incendie :

- NF S 61-930 Décembre 2001 : Système de Sécurité Incendie (SSI) – Systèmes concourant à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique.
- NF S 61-931 Avril 2004 : Système de Sécurité Incendie (SSI) – Dispositions générales.
- NF S 61-936 Juin 2004 : Système de Sécurité Incendie (SSI) – Équipements d'alarme (EA).
- NF S 61-937 :Système de Sécurité Incendie (SSI) – Dispositifs actionnés de sécurité (DAS).
- NF S 61-940 Juin 2000 :Système de Sécurité Incendie (SSI) – Alimentations électriques de sécurité (EAS).
- NF EN 54 : Systèmes de détection et d'alarme incendie.
- NF C 48-150 Août 1989 : Blocs autonomes d'alarme sonore d'évacuation d'urgence (BAAS) (complété par rectificatifs d'octobre 1989 et mars 1990).
- La marque **NF Matériel d'Incendie Certifié** atteste que les produits concernés sont conformes aux normes les concernant et certifie leurs caractéristiques (autonomie, puissance, portée, sensibilité, etc.).
- La marque NF AEAS certifie la conformité aux normes et les caractéristiques principales (autonomie, classe de protection électrique, indice IP, indice IK, niveau du signal sonore d'alarme générale etc.) des produits concernés.

CRITÈRES DE CHOIX

Critères éliminatoires :

Tous les appareils concernés relatives à la détection incendie (SDI) et aux Système de Sécurité Incendie (SSI), devaient bénéficier du droit d'usage NF-Matériel d'Incendie Certifié NF Système de Sécurité Incendie ou NF AEAS suivant le type de produit. Les DAD devaient justifier d'une alimentation

secourue permettant de lancer l'alerte même après coupure du courant.

Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) devaient bénéficier du droit d'usage NF DAAF.

Critères de sélection :

Les conditions économiques ont constitué le principal critère de sélection en fonction des performances des produits présentés.

Les conditions de distribution, de garantie et de durée d'approvisionnement en pièces détachées ont également été examinées.

MISE EN ŒUVRE

Les conditions d'emploi des appareils sont fixées par la norme NF C 15-100.

La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions du DTU 70-1 « Installations électriques des bâtiments à usage d'habitation, Cahiers des Clauses Spéciales ».

Les produits de détection incendie doivent être installés conformément aux règlements de sécurité mis au point par l'APSAD.

Les installateurs devront donc être qualifiés (qualification APMIS certifiant l'aptitude à réaliser une installation de qualité et à la maintenir selon les règles de l'art).

ENTRETIEN

Les produits ne nécessitent pas d'entretien particulier, exception faite des systèmes de détection incendie qui doivent être vérifiés et entretenus régulièrement.

Les systèmes de sécurité incendie de catégorie A doivent toujours faire l'objet d'un contrat d'entretien.

GARANTIE

Tous ces produits sont garantie deux ans. 

SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

SÉCURITÉ INCENDIE: PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES																	
Fabricant	Produit	Certification NF-DAAF	Conforme à la norme NF EN 50291	Type		Principales caractéristiques											Garantie (ans)
				DAAF	DACCO	Capteur optique	Capteur électrochimique	Autonomie pile 9 V (ans)	3 piles alcaline 9V AA	Température de fonctionnement en C°	Signal sonore	Signalisation pile faible	Fonction mémoire	Bouton test	Bouton test et muet	Dispositif interconnectable	
EI ELECTRONICS	D.A.A.F Ei 105H Optique	•		•		•		1		0 à 44	85 dB à 3 m	1 signal sonore / 40 s			•	•	5
	D.A.A.F Ei 105CH Optique	•		•		•		1		0 à 44	85 dB à 3 m	1 signal sonore / 40 s			•	•	5
	D.A.A.F Ei 105B Optique	•		•		•		1		0 à 44	85 dB à 3 m	1 signal sonore / 40 s		•		•	5
	D.A.A.F Ei 105C Optique	•		•		•		1		0 à 44	85 dB à 3 m	1 signal sonore / 40 s		•		•	5
	D.A.A.F Ei 605 Optique	•		•		•		1		0 à 40	85 dB à 3 m	DEL rouge clignotante			•	•	5
	D.A.A.F Ei 605C Optique	•		•		•		1		0 à 40	85 dB à 3 m	DEL rouge clignotante			•	•	5
	D.A.A.F Ei 605TYC Optique	•		•		•		10		0 à 40	85 dB à 3 m	DEL rouge clignotante			•	•	5
	Détecteur CO Ei 204EN		•		•		•		•	-5 à 40	85 dB à 3 m	signal sonore+DEL clignotante	•	•			2
	Détecteur CO Ei 205EN		•		•		•		•	-5 à 40	85 dB à 3 m	signal sonore+DEL clignotante	•	•			2
LEGRAND	D.A.A.F. réf.406 13	•		•		•		5		0 à 55	90 dB à 1 m	1 bip /minute					2
SCHNEIDER ELECTRIC	D.A.A.F. MTN547519	•		•		•		2,5		0 à 60	85 dB à 3 m	signal sonore+DEL clignotante/40 s					2

DÉTECTEURS DE SÉCURITÉ : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES															
Fabricant	Produit	Type de détection					Type d'alarme ou détecteur						Autonomie	Garantie 2 ans	
		Détecteur de gaz	Détecteur d'inondation	Centrale d'alarme	Tableau de synthèse	Coffret de sécurité chaudière pour mise hors tension	Sonde de niveau d'eau	Signal sonore	Voyant d'alarme	Avertisseur sonore	Renvoi d'information d'alarme	Action mécanique directe et disjoncteur			Tension en V
LEGRAND (cf fiche Interrupteur et prises)	Plexo réf.695 92	•							•		•		12		•
	Plexo réf.695 93		•				•		•		•		12		•
	Centrale 3 directions/ Tableau de synthèse Programme Mosaic réf.766 82			•	•			•	•		•		12	1 h	•
SCHNEIDER ELECTRIC (cf fiche Interrupteur et prises)	Mureva réf.35076 et réf.35077	•							•	•			12		•
	Mureva réf.35073		•				•		•	•			12		•
	Réf.57776 20A					•					•				•
	Réf.57770 32 A					•					•				•
	Réf.57772 coup de poing					•			•						•

SÉCURITÉ INCENDIE : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES																				
Fabricant	Produit	Type		Principales caractéristiquess														Conforme aux normes NF S 61-936 et NF S 32-001	Conformité NF-AEAS	Garantie 2 ans
		Tableau d'alarme type 4	Blocs autonomes d'alarme type 3	Report d'alarme	Signal sonore pendant 5 minutes	Signal sonore + message parlé	Nombre de boucles de détection	Nombre de BAAS interconnectés entre eux	Nombre de diffuseur sonore non autonome	Nombre de diffuseurs sonores par boucle ou externes*	Nombre de déclencheurs manuels externes	Nombre de déclencheurs manuels externes sur 1 ligne	Alimentation principale en V	Classe de protection II	Indice de protection IP/IK	Autonomie en veille	Autonomie en arrêt en mois			
LEGRAND	réf.405 61	•			85 dB à 2 m	1		6	2			230	•	32/07	72 h		•		•	
	réf.405 63 prêt à poser	•			90 dB à 2 m	1		1				230	•	32/07	72 h		•		•	
	réf.405 62	•			90 dB à 2 m	2		24				230	•	32/07	72 h		•		•	
SCHNEIDER ELECTRIC	TA4 Pi réf.CCT57371	•	•		88 dB à 2 m							**	•		1 an		•		•	
	TA4 1B DM réf.CCT57373	•	•		90 dB à 2 m				10*	30		230	•		72 h	6	•		•	
	TA4 1B DM Me réf.CCT57372	•	•		90 dB à 2 m				10*	30		230	•		72 h	6	•		•	
	BAAS Ma réf.CCT57397	•	•		90 dB à 2 m		30				1 à 30	230	•	30/03	72 h	6		•	•	
	BAAS Ma Me réf.CCT57398	•	•	•	90 dB à 2 m	•	30				1 à 30	230	•	30/03	72 h	6		•	•	

** pile 9 V